

Gouvernance en Action
Monsieur Fabrice Rémon
11 bis rue Arsène Houssaye
75008 Paris

Paris, lundi 18 avril 2016

Lettre RAR et e-mail

Cher Monsieur

Je vous remercie pour votre dernier courrier et prends bonne note de vos réponses sur les différents points.

Je m'étonne en revanche que vous ne publiez pas le contenu de notre dernière réponse et n'en fassiez même pas état sur votre site internet alors que vous mentionnez votre seconde lettre, sans la publier cette fois (<http://www.gouvernance-en-action.com/actualite/>). Vous maintenez ainsi publiques des appréciations très graves sur la gouvernance et la communication financière de la société sans même citer sa réponse ni corriger vos erreurs.

Je pense que vous devriez appliquer à vous-même et à votre société les règles d'éthique et de transparence les plus élémentaires et ainsi reconnaître publiquement que votre premier courrier était rempli d'erreurs et d'inexactitudes, ce que vous n'avez eu d'autre choix que d'admettre vous-même dans votre réponse à notre seule attention.

Vous nous permettez donc de douter de l'objectivité et de l'indépendance de vos appréciations quand vous continuez à parler sur votre site de « *gouvernance déplorable et de communication financière défailante* » sans reconnaître les erreurs matérielles d'un travail manifestement réalisé dans l'urgence et bâclé.

Nous prenons par ailleurs bonne note que vous affirmez ne pas être une agence de conseil en vote et ne pas chercher à collecter des pouvoirs. Les forums de certains sites boursiers comme boursorama.com font pourtant état d'emails de votre part indiquant que vous contacterez pour recevoir leurs pouvoirs les personnes qui vous ont écrit, comme en témoigne l'extrait ci-dessous :

Cher Monsieur,

Merci pour votre message.

Je reviendrai certainement vers vous.

Si vous ne pensez pas aller à l'AG de HIMedia, je prendrai volontiers vos pouvoirs si vous le souhaitez et ceux d'autres actionnaires si vous en connaissez autour de vous.

J'indiquerai bien entendu préalablement le sens de mes votes, comme la loi le demande.

Bien à vous.

Fabrice Rémon



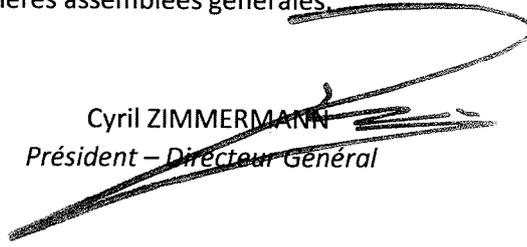
digital advertising experts

Les contradictions dans vos différentes affirmations, le flou de votre positionnement et des buts que vous poursuivez nous semblent donc encore une fois peu compatibles avec l'éthique et la transparence que vous dites défendre.

Enfin, votre site indique que votre société agit pour des « clients ». Votre action gagnerait en transparence si vous rendiez publique la liste de vos clients alors que vous menez une campagne de communication publique agressive et peu scrupuleuse vis-à-vis de la société.

Pour ce qui est de votre dernier point sur le comité des rémunérations, le rapport de gestion indique correctement qu'il est composé de Mme Sandra Legrand et M. Jean Charles Simon mais, comme nous l'évoquions dans notre précédent courrier, ce comité n'a pas eu de motif à se réunir depuis son changement de composition en juin 2015, ce qu'il fera en 2016 pour mener une évaluation de la rémunération des dirigeants.

Dans le cadre d'une démarche de bonne foi et dans une recherche d'amélioration constante de nos pratiques, nous sommes prêts à échanger avec vous de manière directe. J'ai d'ailleurs été surpris que vous n'ayez pas demandé à me rencontrer et à échanger lors de votre visite dans les bureaux de la société le vendredi 15 avril pour consulter les registres des dernières assemblées générales.


Cyril ZIMMERMANN
Président – Directeur Général